

Conditions générales (Avril 2010)

Limitations de responsabilité

- A propos du site
 - Les photos sont la propriété de Maison Noble. Ceux qui visitent le site peuvent les copier pour les utiliser à des fins de souvenirs personnels. En aucun cas ils ne peuvent les reproduire, que ce soit pour des fins commerciales ou pour toute autre raison.
 - Les photos des chambres et de la maison, ne sont là qu'à titre indicatif, pour donner une idée générale de l'atmosphère qui y règne.
 - En aucun cas Maison Noble n'encourra de responsabilité si les chambres ou l'intérieur de l'immeuble, au moment de la venue des clients, ne ressemble pas aux photos.

- Avant la conclusion du contrat
 - Demande de renseignements
 - Le fait de demander des renseignements n'engage nullement celui qui en fait la demande
 - Le fait pour Maison Noble de donner des renseignements n'engage nullement sa responsabilité
 - Réservation auprès de la Maison Noble
 - Le fait de demander une réservation engage celui qui en fait la demande
 - Lorsqu'une demande est reçue, par email ou par téléphone, un document est adressé par email au demandeur qui doit alors le compléter, le signer et le retourner à la Maison Noble par fax ou par email (scanné).
 - Sur la base de cette demande, une réservation est effectuée et un acompte correspondant à 1 nuitée pour la chambre choisie est prélevé

sur la carte dont les données ont été indiquées sur la demande de réservation dûment remplie et signée.

L'acompte peut être payé via l'un des moyens suivants :

1. Virement bancaire en utilisant exclusivement les références communiquées lors de la réservation
2. PayPal à l'adresse e-mail indiquée lors de la réservation
3. par carte MasterCard ou Visa,
4. par Carte American Express

Si le document de demande de réservation n'a pas pu être retourné par fax ou par email (scanné) pour n'importe quelle raison, et que donc la signature du demandeur n'est pas associée à la demande, le paiement de l'acompte ne pourra être effectué que par Paypal ou virement bancaire. Il en va de même, si le bénéficiaire de la réservation n'est pas le demandeur.

- Maison Noble n'est pas engagée que si les conditions suivantes sont remplies:
 - l'acompte requis pour garantir cette réservation a été effectivement encaissé,
 - Maison Noble en a formellement confirmé réception et a confirmé son accord par voie de confirmation identique à celle utilisée lors de la demande de réservation.
- Une fois confirmation de la réservation faite, et l'acompte payé, le contrat naît et Maison Noble est engagée à maintenir la réservation jusqu'à 16h le jour de l'arrivée prévue, sauf si différemment convenu par écrit lors de la réservation et de sa confirmation par Maison Noble.
- Maison Noble n'est engagée que par les termes et le contenu de la confirmation de la réservation. En aucun cas le site et les photos ne pourront entrer en ligne de compte pour établir le contenu de la responsabilité de Maison Noble
- Le contrat sera automatiquement résilié et l'acompte perdu au profit de Maison Noble si la personne ayant effectué la réservation ou le bénéficiaire de celle-ci, selon les informations indiquées sur la demande de réservation, n'est pas dans les lieux au plus tard à 16h sauf si dérogation écrite et confirmée par Maison Noble.
- Si celui qui a fait la réservation ou le bénéficiaire de celle-ci, selon les informations indiquées sur la demande de réservation, est sur place à temps et heure et que la chambre n'est pas libre, Maison Noble ne sera tenue que de rembourser l'acompte versé. Cependant, Maison Noble fera tout son possible dans ce cas pour trouver une solution alternative satisfaisante pour le client en trouvant un hébergement alternatif de qualité équivalente, dans les environs immédiats de la maison.

- Réserveation via 'Booking.com'
 - Une demande de réserveation peut être effectuée directement sur le site via notre partenaire 'Booking.com' soit en se connectant au site de Booking.com soit en utilisant le bouton 'Réserver' de la page Tarifs et Réserveations du site de Maison Noble.
 - Tout réserveation effectuée via ce site est soumise aux conditions indiquées sur ce site.
 - Lorsque le client finalise sa demande , un document de réserveation est générée par ce site auprès de Maison Noble qui utilise les données fournies par le demandeur pour effectuer une transaction correspondante au prélèvement de l'acompte de garantie indiqué sur ce site. Si cette transaction n'aboutit pas, Maison Noble prévient 'Booking.com' qui requiert au demandeur de régler le problème qui a été rencontré, faute de quoi la réserveation est annulée, selon les conditions indiquées dans le site de Booking.com.

- Annulation
 - Une demande d'annulation d'une réserveation doit être formellement adressée par la personne ayant effectué sa demande, par email ou via Booking.com exclusivement et obligatoirement si la réserveation a été effectuée via ce site.
 - L'annulation d'une réserveation est sujette aux conditions suivantes :
 - 4 jours et plus avant la date d'arrivée: pas de frais. L'acompte est remboursé.
 - 3 jours avant la date d'arrivée ou moins: l'acompte n'est pas remboursé
 - L'annulation d'une réserveation effectuée auprès de Maison Noble n'est effective que si le personnel de la Maison Noble en a confirmé bonne réception à l'adresse email utilisée pour la demande de réserveation.
 - En accord avec la réglementation bancaire, quand les conditions sont effectivement remplies, le remboursement de l'acompte ne sera possible que par le moyen utilisé pour le paiement de celui-ci. Selon le moyen utilisé, il sera effectif au plus tard à la fin du mois suivant la demande d'annulation.

- Pendant le séjour

- Le règlement du solde du séjour correspondant à la réservation confirmée par la Maison Noble est du à l'arrivée. Le paiement du solde peut être effectué avec l'un des moyens suivants :
 - par carte de crédit MasterCard ou Visa
 - par carte de débit : Visa Electron ou Maestro émise en dehors de la Belgique. Les cartes Maestro belges ne sont pas acceptées.
 - par Carte American Express

Si aucun de ces moyens de paiement ne convient, le paiement du solde devra être obligatoirement effectué, avant l'arrivée, par l'un des deux moyens suivants :

1. Virement bancaire en utilisant exclusivement les références communiquées lors de la réservation
2. PayPal à l'adresse e-mail indiquée lors de la réservation

Ce paiement devra être reçu par la Maison Noble au plus tard la veille du jour d'arrivée. De même si la personne effectuant la réservation et le paiement du séjour, est différente de la personne bénéficiant de la réservation, le paiement du solde ne pourra être effectué qu'au moyen d'un virement bancaire ou de PayPal.

- Maison Noble ne peut être contrainte d'accepter un paiement par carte si une autorisation correspondante au solde du montant à régler pour le séjour prévu n'a pas pu être obtenue.
- Un reçu peut être fourni au client pour acquis du solde de son séjour. Une facture est émise dans les 24 heures suivant l'arrivée du client et lui est remise ou est envoyée à la personne et à l'adresse indiquées au moment de la réservation.
- Une chambre dûment réservée est libre en principe à partir de 16 heures le jour d'arrivée. Si le client arrive avant cette heure, il peut toutefois se reposer dans la maison et utiliser les installations communes jusqu'à l'heure de la libération de sa chambre.
- A son arrivée, Maison Noble se réserve le droit de demander au client de verser une caution de 60€ par clé électronique qui lui est délivrée à son arrivée pour l'accès à la maison et à sa chambre. La caution est versée en espèces et est rendue à la fin du séjour.
- Le client doit se conformer au règlement d'ordre intérieur.
- Dans le cas où la réservation d'une chambre double n'a été faite que pour une personne, et que celle-ci souhaite inviter une personne tierce durant son séjour, cette invitation doit être soumise à l'approbation du personnel de la Maison Noble.

- Un client ne peut en aucun cas héberger en sa chambre plus de personnes que le nombre pour laquelle celle-ci a été conçue. (chambre 1 et chambre 2 : 2 personnes, chambre 3, jusqu'à 4 personnes)
- Le client doit libérer sa chambre le dernier jour de son séjour, à onze (11) heures, sauf accord obtenu du personnel de la Maison Noble. A défaut de ce faire, une nuitée supplémentaire lui est facturée.
- Maison Noble ne peut en aucun cas être tenue responsable pour quelconque vol et en particulier d'argent liquide ou d'objets de valeur, même placés dans le coffre de la chambre.

Loi applicable

Loi belge

Tribunaux compétents

Seuls les tribunaux de Bruxelles statuant en langue française seront compétents